

Décision

Générale

colonial

Décision n° 25-425-1932 Subventions

n° 25-425-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 avril 1932

Numéro JO

n° 425 du 30/04/1932

Date du numéro

30 avril 1932

TEXTE INTÉGRAL

Les nommés : Roblé Boulalé Farah Djama Youssouf Hassen et Fouré Cherona Ammer, élèves moniteurs à l'école indigène de Djibouti. recevront chacun. à compter du 1er allocation mensuelle de 50 francs à titre de hourse. périodes des vacances comprises,